

LE JEU DE PETANQUE PSLS

PIPRIAC



**Nous ne sommes pas des licenciés F.I.P.J.P.
(fédération internationale de pétanque et jeu provençal),
c'est pourquoi nous ne suivons pas le règlement de la fédération à la lettre.
Nous avons gardé les règles qui nous semblent essentielles.
Nos rencontres ayant pour but de créer des liens amicaux entre joueurs,
pour passer un bon moment ensemble
et bien sûr espérer faire le meilleur score possible pour sa satisfaction personnel.**

Formation des équipes

En tripléte :

- 3 joueurs contre 3 joueurs.
- En tripléte, chaque joueur dispose de 2 boules.

En doublette :

- 2 joueurs contre 2 joueurs .
- En doublette chaque joueur dispose de 3 boules.

En tête à tête :

- 1 joueur contre 1 joueur.
- En tête-à-tête, chaque joueur dispose de 3 boules.

Cas particulier :

- 2 joueurs contre 3 joueurs
- L'équipe de deux joueurs dispose de 3 boules
- L'équipe de 3 joueurs dispose de 2 boules

Caractéristiques des boules et des buts

Dans le cadre de notre association, la Pétanque peut se jouer avec des boules dites de loisirs.
Pour information, la Pétanque se joue avec :

- des boules qui répondent aux caractéristiques suivantes :
 - Etre en métal
 - Avoir un diamètre compris entre 7,05 cm. (minimum) et 8 cm. (maximum)
 - Avoir un poids compris entre 650 grammes (minimum) et 800 grammes (maximum).
- des buts répondant aux caractéristiques suivantes :
 - Les buts sont en bois, ou en matière synthétique.
 - Leur diamètre doit être de 30mm
 - Leur poids doit être compris entre 10 et 18 grammes.
 - Les buts peints sont autorisés, mais ni eux ni les buts en bois ne doivent pouvoir être ramassés avec un aimant.

Informations qui sont applicables lors de nos rencontres en toute convivialité

Le JEU

La Pétanque se pratique sur toutes les surfaces.
Les dimensions du terrain ne doivent pas être inférieures à : **12m x 3m**
Les parties se jouent en 13 points

Conditions du jeu

Les joueurs doivent procéder à un tirage au sort pour déterminer laquelle des deux équipes choisira le terrain et lancera la première le but.

N'importe lequel des joueurs de l'équipe ayant gagné le tirage au sort choisit le point de départ et trace ou pose sur le sol un cercle.

Le cercle de lancement doit être tracé (ou posé) à plus d'un mètre de tout obstacle et à au moins deux mètres d'un autre cercle de lancement utilisé ou d'un but.

L'équipe qui gagne le droit de lancer le but, soit après tirage au sort, soit parce qu'elle aura marqué à la mène précédente, n'a droit qu'à un essai.

Pour que le but lancé par un joueur soit valable, il faut :

- Que la distance le séparant du bord intérieur du cercle de lancement soit de :
 - **6m** minimum et **10m** maximum
- Que le but soit à **1m** minimum de la ligne de fond de jeu
- Que le but soit à **0,5m** minimum des lignes latérales de jeu.
- Qu'il soit visible du joueur situé dans le cercle.

S'il est infructueux le but est remis à l'autre équipe qui le place où elle le veut.

Les pieds doivent être entièrement à l'intérieur du cercle.

Par exception, les personnes handicapés d'un membre inférieur sont autorisés à ne placer qu'un pied à l'intérieur du cercle.

Le lancer du but par un joueur d'une équipe n'implique pas qu'il soit dans l'obligation de jouer le premier.

A la mène suivante, le but est lancé à partir d'un cercle tracé ou posé autour du point où il se trouvait à la mène précédente.

La première boule d'une mène est lancée par un joueur de l'équipe qui a gagné le tirage au sort ou qui a été la dernière à marquer.

Par la suite, c'est à l'équipe qui n'a pas le point de jouer. Le joueur ne doit s'aider d'aucun objet, ni tracer de trait sur le sol pour porter sa boule ou marquer sa donnée.

Les boules doivent être jouées une par une.

Toute boule lancée ne peut être rejouée.

Pendant le temps donné à un joueur pour lancer sa boule, les joueurs doivent observer le plus grand silence.

Les adversaires ne doivent ni marcher, ni gesticuler, ni rien faire qui puisse déranger le joueur.

Seuls ses partenaires peuvent se tenir entre le but et le cercle de lancement.

Après accord entre les joueurs des deux équipes, il est possible de supprimer, déplacer ou écraser un obstacle quelconque se trouvant sur le terrain de jeu, avant le début du jeu.

En outre, celui qui s'apprête à jouer ou l'un de ses partenaires peut boucher un trou qui aurait été fait par une boule jouée précédemment.

Le balayage devant une boule à tirer n'est pas autorisé, sauf accord entre les équipes.

Le BUT ou « Cochonnet »

But masqué ou déplacé

Si le but arrêté vient à se déplacer, en raison du vent ou de l'inclinaison du terrain, par exemple, il est remis à sa place primitive, à condition qu'il ait été marqué.

Il en va de même si le but est déplacé accidentellement par un joueur, un spectateur, une boule ou un but provenant d'un autre jeu, un animal ou tout objet mobile.

- Pour éviter toute contestation, les joueurs doivent marquer le but.

Si le but est déplacé par l'effet d'une boule jouée de cette partie, il est valable.

Le **but est nul** si :

1. au cours d'une mène, le but est déplacé sur un autre terrain de jeu,
2. au cours d'une mène, le but est déplacé à plus de 20m du cercle de lancement.

Règles à appliquer si le but est nul

Si, au cours d'une mène, le but est nul, trois cas se présentent :

1. Il reste des boules à jouer à chaque équipe : la mène est nulle et le but appartient à l'équipe qui avait marqué précédemment ou qui avait gagné le tirage au sort.
2. Il reste des boules à une seule équipe : cette équipe marque autant de points qu'elle détient de boules à jouer.
3. Les deux équipes n'ont plus de boules en main : la mène est nulle et le but appartient à l'équipe qui avait marqué précédemment ou qui avait gagné le tirage au sort.

BOULES

Boules sorties du terrain

En cours de mène, une boule sortant du cadre affecté est :

1. **nulle** dès qu'elle passe en dehors des limites du terrain.
2. **bonne** si elle est à cheval sur la limite d'un terrain autorisé.
3. **La boule n'est nulle** qu'après avoir **dépassé entièrement** la limite du terrain, c'est-à-dire lorsqu'elle se situe entièrement au-delà de l'aplomb de cette limite.
4. Cas particulier :
 1. Si la boule revient ensuite en terrain de jeu, soit par la pente du terrain, soit parce qu'elle est renvoyée par un obstacle, mobile ou immobile, elle est immédiatement enlevée du jeu, et tout ce qu'elle a pu déplacer, après son passage, est remis en place à condition que ces objets aient été marqués.
 2. Toute boule nulle doit être immédiatement retirée du jeu. A défaut, elle sera considérée comme bonne dès qu'une boule aura été jouée par l'équipe adverse.

Arrêt d'une boule

Toute boule jouée, arrêtée ou déviée

1. involontairement par **un spectateur conserve sa position à son point d'immobilisation.**
2. involontairement par **un joueur de l'équipe à laquelle elle appartient, est nulle.**
3. involontairement par **un adversaire, peut, au gré du joueur, être rejouée ou laissée à son point d'immobilisation.**

Boules déplacées

Si une boule arrêtée vient à se déplacer en raison du vent ou de l'inclinaison du terrain par exemple, elle est remise en place.

Il en va de même pour toute boule déplacée accidentellement par un joueur, un spectateur, un animal ou par tout objet mobile.

Par contre, si une boule est déplacée par l'effet d'une boule jouée de cette partie, elle est valable dans sa position déplacée.

POINTS ET MESURES

Enlèvement momentané des boules

Pour la mesure d'un point, il est autorisé de déplacer momentanément, après les avoir marqués, les boules et les obstacles situés entre le but et les boules à mesurer.

Après mesure, les boules et les obstacles enlevés sont remis à leur place. Si les obstacles ne peuvent être retirés, la mesure du point est faite à l'aide d'un compas.

Mesure de points

La mesure d'un point incombe au joueur qui a joué le dernier ou à l'un de ses coéquipiers. Les adversaires ont toujours le droit de mesurer après l'un de ces joueurs.

Les mesures doivent être effectuées avec des instruments appropriés, une des équipes en présence devant en posséder un.

Quel que soit le rang des boules à mesurer, et le moment de la mène, un autre joueur du club peut être consulté.

Mesure du point :



Bonne Mesure : aplomb de la boule et du but

Mesure non OK

Boules enlevées

Il est fortement déconseillé aux joueurs de ramasser les boules jouées avant la fin de la mène.

A la fin d'une mène, toute boule enlevée avant le décompte des points est nulle. Aucune réclamation n'est admise à ce sujet.

Si un joueur ramasse ses boules en terrain de jeu alors qu'il reste des boules à ses partenaires, ces derniers ne seront pas autorisés à les jouer.

Déplacement des boules ou du but

Le point est perdu par une équipe si l'un de ses joueurs, effectuant une mesure, déplace le but ou l'une des boules litigieuses.

Si, lors de la mesure d'un point, le responsable du club remue ou déplace le but ou une boule, il doit se prononcer en toute équité.

Boules à égales distances du but

Lorsque les deux boules les plus proches du but, appartenant chacune à une équipe, sont à égale distance, trois cas peuvent se présenter :

1. Si les deux équipes n'ont plus de boules, la mène est nulle et le but appartient à l'équipe qui avait marqué précédemment ou qui avait gagné le tirage au sort.
2. Si une équipe est seule à disposer de boules, elle les joue et marque autant de points que de boules finalement plus proches du but que la boule de l'adversaire la plus proche.
3. Si les deux équipes disposent de boules, il appartient à celle qui a joué la dernière boule de rejouer, puis à l'équipe adverse, et ainsi de suite alternativement jusqu'à ce que le point appartienne à l'une d'elles.
Quand une équipe reste seule à posséder des boules, les dispositions du paragraphe précédent s'appliquent.

Si, en fin de mène, aucune boule ne se trouve en terrain autorisé, la mène est nulle.

Corps étranger adhérent à la boule ou au but

Tout corps étranger qui adhère à la boule ou au but doit être enlevé avant la mesure du point.

**CES INFORMATIONS SONT ISSUES ET ADAPTEES
DU REGLEMENT OFFICIEL F.I.P.J.P de Janvier 2017
par L. Battistella et G. Leray pour l'asso PSLs.**